DÉPARTEMENT
COTE-D'OR

ARRONDISSEMENT
DIJON II

Effectif légal du conseil municipal
11

COMMUNE :
BEAUMONT-SUR-VINGEANNE

Communes de moins de 1 000 habitants

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L. 2121-1 du code général des collectivités territoriales – CGCT)

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 2122-7-1 et du second alinéa de l'article L. 2113-8-2 du CGCT, par l'ordre de nomination.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé :
1° Par la date la plus ancienne de leur élection intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;
2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;
3° Et, à égalité de voix, par la priorité d'âge.

Une copie du tableau est transmise au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints. Est également adressée au préfet dans les mêmes délais, la liste des conseillers communautaires résultant de l'application de l'article L. 273-11 du code électoral (art. R. 2121-2 du CGCT).

Fonction[1]	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par le candidat (en chiffres)
Maire	Mme	RIVIERE BOVE Brigitte	21/09/58	25/05/2020	69
Premier adjoint	M	SOUILLOT Jérôme	07/10/74	10/05/2024	81
2ème Adjoint	M	BOVE Alain	14/06/57	25/05/2020	74
Conseiller	M	ROUHIER Olivier	08/05/71	25/05/2020	82
Conseiller	M	GUILLEMINOT Lionel	31/07/88	25/05/2020	80
Conseiller	M	VIEILLARD Pierre	14/01/93	28/04/2024	42
Conseiller	Mme	PILLOY Marie-Claire	17/06/50	05/05/2024	47
Conseiller	M	LIEVTET Pascal	15/05/61	05/05/2024	46

Cachet de la mairie

MAIRIE de BEAUMONT-SUR-VINGEANNE 21310 (Côte-d'Or)

Certifié par le maire,

A, le Beaumont-sur-Vingeanne, le 10 mai 2024

MAIRIE de BEAUMONT-SUR-VINGEANNE 21310 (Côte-d'Or)

[1] Préciser : maire, adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint) ou conseiller.